

# COMPTES ANNUELS ET ETATS FISCAUX

**EURL LAURENT SERVICES**

**4 B Rue Montesquieu**

**42100 SAINT ETIENNE**

**EXERCICE DU 01/10/2017 AU 30/09/2018**



[www.aliantis.net](http://www.aliantis.net)

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Lyon-Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon  
SARL au capital de 381.900 euros - FR 90 328 181 581 - 328 181 581 RCS Saint-Etienne

Aliantis Saint-Etienne  
Le Milléniump  
1, rue de la Presse  
CS 20764  
42951 Saint-Etienne Cedex 1

Tel : +33 (0)4 77 91 23 91

Fax : +33 (0)4 77 91 23 99

[st-etienne@aliantis.net](mailto:st-etienne@aliantis.net)

[www.aliantis.net](http://www.aliantis.net)

Certifié Membre de



DIFFERENCE



# Sommaire

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

<i>Sommaire</i>	2
<i>Attestation comptes annuels</i>	3
<i>COMPTE ANNUEL</i>	4
<i>Bilan Actif</i>	5
<i>Bilan Passif</i>	6
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	7
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	8
<i>ETATS FISCAUX</i>	9
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	10
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	11
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	12
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	13
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	14
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	15
<i>Taux réduit IS page 1</i>	16
<i>Taux réduit IS page 5</i>	17
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	18
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis - Impôt sur les Sociétés</i>	19
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	20
<i>Produits à recevoir (avec détail)</i>	21
<i>Produits à recevoir (détail)</i>	22
<i>Charges à payer (avec détail)</i>	23
<i>Charges à payer (détail)</i>	24
<i>Charges constatées d'avance (avec détail)</i>	25
<i>Charges constatées d'avance (détail)</i>	26
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	27
<i>Annexe CICE</i>	28

# Attestation

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **EURL LAURENT SERVICES** relatifs à l'exercice du **01/10/2017** au **30/09/2018**, qui se caractérisent par les données suivantes :

**Total du bilan :** **124 263** euros

**Chiffre d'affaires :** **190 197** euros

**Résultat net comptable :** **-7 436,70** euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ST ETIENNE

Le

**THIERRY CHAPON**

**Expert-comptable**



# **COMPTES ANNUELS**

# Bilan Actif

		30/09/2018			30/09/2017
		Brut	Amortis. Dépréciat.	Net	Net
	Etat exprimé en euros				
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	21 346	13 103	8 243	11 329
	Autres immobilisations corporelles	123 025	38 279	84 746	96 808
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (II)</b>		<b>144 371</b>	<b>51 382</b>	<b>92 989</b>	<b>108 137</b>
COMPTES DE REGULARISATION	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	1 920		1 920	1 800
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 062		5 062	7 202
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	7 518		7 518	32 524
	Autres créances	8 191		8 191	1 449
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	16		16	16
	Disponibilités	3 678		3 678	297
	Charges constatées d'avance	4 890		4 890	5 599
<b>TOTAL (III)</b>		<b>31 274</b>		<b>31 274</b>	<b>48 887</b>
		Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
		Primes de remboursement des obligations (V)			
		Ecarts de conversion actif (VI)			
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>175 645</b>	<b>51 382</b>	<b>124 263</b>	<b>157 024</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

**30/09/2018**

**30/09/2017**

<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	69 588	55 228
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	(7 437)	14 360
<b>Autres fonds propres</b>	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>70 951</b>	<b>78 388</b>
<b>Provisions</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>DETTES (1)</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	31 821	40 904
	Emprunts et dettes financières divers	153	8 773
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 190	14 731
	Dettes fiscales et sociales	6 104	14 227
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
<b>DETTES FINANCIERES</b>	Autres dettes	44	
	Produits constatés d'avance (1)		
<b>Total des dettes</b>		<b>53 312</b>	<b>78 636</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>124 263</b>	<b>157 024</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(7 436,70)	14 360,28
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		38 916	55 930
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 192	

# Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	30/09/2018	30/09/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		France	Exportation	12 mois
		12 mois	12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises	2 552	2 552	2 552
	Production vendue (Biens)	187 645	187 645	208 346
	Production vendue (Services et Travaux)	190 197	190 197	208 346
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>190 197</b>	<b>190 197</b>	<b>208 346</b>
	Productions stockée			
	Production immobilisée			200
	Subventions d'exploitation			9 558
	Reprises sur dépréciat., prov. (et amortissements), transferts de charges.	8 672		7
	Autres produits	25		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>198 894</b>		<b>218 112</b>
	Achats de marchandises			858
	Variation de stock	2 140		(850)
	Achats de matières et autres approvisionnements	46 162		43 144
	Variation de stock	(120)		1 840
	Autres achats et charges externes	87 365		79 964
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 481		2 780
	Salaires et traitements	27 502		30 941
	Charges sociales du personnel	3 503		3 565
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations	28 542		33 014
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux provisions et aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	- d'exploitation			
	Autres charges	57		
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>198 633</b>		<b>195 257</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>261</b>		<b>22 855</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2018

30/09/2017

		<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>261</b>	<b>22 855</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			102
	<b>Total des produits financiers</b>			<b>102</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 806	3 259
	<b>Total des charges financières</b>	<b>3 806</b>		<b>3 259</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(3 806)</b>		<b>(3 157)</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(3 544)</b>		<b>19 697</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		88 000	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>88 000</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		35 91 450 15	304
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>91 500</b>		<b>304</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(3 500)</b>		<b>(304)</b>
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		392	5 033
	<b>TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES</b>	<b>286 894 294 331</b>		<b>218 214 203 854</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(7 437)</b>		<b>14 360</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## ***ETATS FISCAUX***

Désignation de l'entreprise <b>EURL LAURENT SERVICES</b>		4 B Rue Montesquieu 42100 SAINT ETIENNE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise					
Numéro SIRET * <b>5 3 5 2 9 8 1 5 2 0 0 0 1 3</b>					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <b>12</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>			
				Exercice N clos le <b>30092018</b>	
				Exercice N-1 clos le <b>30092017</b>	
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b> 1	<b>Amortissements-Provisions</b> 2	<b>Net</b> 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	144 371	030 51 382	92 989 108 137
	Immobilisations financières* (1)	040		042	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>144 371</b>	<b>048 51 382</b>	<b>92 989 108 137</b>
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 920	052 1 920 1 800
		Marchandises *	060	5 062	062 5 062 7 202
	AVANCE ET COMPTES VERSÉS SUR COMMANDES		064		066
	CRÉANCES (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	7 518	070 7 518 32 524
			072	8 191	074 8 191 1 449
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Valeurs mobilières de placement		080	16	082 16 16	
Disponibilités		084	3 678	086 3 678 297	
Charges constatées d'avance *		092	4 890	094 4 890 5 599	
<b>Total II</b>		<b>096</b>	<b>31 274</b>	<b>098 31 274 48 887</b>	
<b>Total général (I + II)</b>		<b>110</b>	<b>175 645</b>	<b>112 51 382 124 263 157 024</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	8 000 8 000	
	Ecart de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	800 800	
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	)	132 69 588 55 228	
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	(7 437) 14 360	
	Provisions réglementées		140		
	<b>Total I</b>		142	<b>70 951 78 388</b>	
	Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154		
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	31 821 40 904	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	15 190 14 731	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	153 )	172 6 301 23 001	
	Produits constatés d'avance		174		
<b>Total III</b>				<b>176 53 312 78 636</b>	
<b>Total général (I + II + III)</b>				<b>180 124 263 157 024</b>	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195 14 396	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 104 859	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184 88 000	

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **EURL LAURENT SERVICES**Néant **A - RESULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				30092018	30092017
Ventes de marchandises *		dont export	209	210	2 552
Production vendue	biens	et livraisons	215	214	
	services *	intracommunautaires	217	218	187 645 208 346
Production stockée *	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )			222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	200
Autres produits				230	8 697 9 566
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	<b>198 894 218 112</b>

CHARGES D'EXPLOITATION				234	858
				236	2 140 (850)
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	46 162 43 144
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	(120) 1 840
Autres charges externes* : ( dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )				242	87 365 79 964
Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )	243	806	)	244	3 481 2 780
Rémunérations du personnel *				250	27 502 30 941
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	3 503 3 565
Dotations aux amortissements *				254	28 542 33 014
Dotations aux provisions				256	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		)	262	57
Autres charges { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		)		
Total des charges d'exploitation (II)				264	<b>198 633 195 257</b>

**1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)**

PRODUITS ET CHARGES DIVERS				280	102
				290	88 000
Produits financiers				294	3 806 3 259
Produits exceptionnels					
Charges financières					
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI) 300	91 500 304
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinques D)	348			
Impôts sur les bénéfices *				(VII) 306	392 5 033

**2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)**

Réintérégations				310	<b>14 360</b>
				312	7 437
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	8 716
Provisions non déductibles*				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	1 528
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	35
Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	( Part de loyers dispensés de réintérégation )	249	)	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Déductions				997	
				342	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 tercadies)	127
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. quindecies)	138
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
Divers* (ZFA 44 quater-decies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655

RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	<b>2 612</b>	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
Déficits antérieurs reportables : ..... dont imputés sur le résultat :							360	

RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	<b>2 612</b>	372
---	--	--	--	-----------------	----------------	-----	--------------	-----

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(3)

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)												Néant <input type="checkbox"/> *	
Désignation de l'entreprise : <b>EURL LAURENT SERVICES</b>													
<b>I IMMOBILISATIONS</b>		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE													
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	20 660	442		726	444	40	446	21 346			
	Installations générales, agencements divers	450	1 562	452			454		456	1 562			
	Matériel de transport	460	129 272	462	102 273	464	138 926	466	92 619				
	Autres immobilisations corporelles	470	27 625	472	1 861	474	641	476	28 845				
Immobilisations financières	480		482		484		486						
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>179 118</b>	<b>492</b>	<b>104 859</b>	<b>494</b>	<b>139 607</b>	<b>496</b>	<b>144 371</b>					
<b>II AMORTISSEMENTS</b>		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	9 331	532		3 812	534	40	536	13 103			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	750	542		156	544		546	906			
	Matériel de transport	550	53 978	552	22 318	554	47 476	556	28 821				
	Autres immobilisations corporelles	560	6 923	562	2 271	564	641	566	8 552				
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>70 981</b>	<b>572</b>	<b>28 557</b>	<b>574</b>	<b>48 156</b>	<b>576</b>	<b>51 382</b>				
<b>III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	materiel industriel	2	materiel transport	3	materiel bureau	4		5				
	6		7		8		9		10				
Immobilisation	①	Amortissements *	②	Valeur résiduelle	③	Prix de cession *	④	Plus ou moins-values					
								Court terme *	Long terme				
⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧										
	1	40	40										
2	138 926	47 476	91 450	88 000	(3 450)								
3	641	641											
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>139 607</b>	<b>580</b>	<b>48 156</b>	<b>582</b>	<b>91 450</b>	<b>584</b>	<b>88 000</b>	<b>586</b>	<b>(3 450)</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>
Plus-values taxable à 19 % (1) <b>579</b> Régularisations <b>590</b> <b>583</b> <b>594</b> <b>595</b>													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 tercies). <b>591</b>													
<b>TOTAL</b>							<b>596</b>	<b>(3 450)</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

## RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **EURL LAURENT SERVICES**Néant  \*

I RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES															
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice							
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606							
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607							
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616							
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626							
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636							
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646							
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656							
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666							
TOTAL		680		682		684		686							
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Immob. incorporelles		700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
Terrains		710		715		2									
Constructions		720		725		3									
Inst. techniques mat. et outillage		730		735		4									
Inst. générales, agencements amén. div.		740		745		5									
Matériel de transport		750		755		6									
Autres immobilisations corporelles		760		765		7									
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B									
II DEFICITS REPORTABLES		III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI											
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)											
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA											
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice											
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	129										
			800				<input type="checkbox"/>								
VI DIVERS															
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381							
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant								380							
N° du centre de gestion agréé								388							
Montant de la TVA collectée								374	14 440						
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	18 289						
Montant des prélevements personnels de l'exploitant								399							
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398							
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397							

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : <b>EURL LAURENT SERVICES</b>				Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <b>01102017</b> et clos le : <b>30092018</b>				Durée en nombre de mois <b>12</b>
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	190 197	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	8 672	
<b>TOTAL 1</b>		106	<b>198 869</b>	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	25	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143		
Subventions d'exploitation reçues		113		
Variation positive des stocks		111	120	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153		
<b>TOTAL 2</b>		144	<b>145</b>	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>				
Achats		121	84 352	
Variation négative des stocks		145	2 140	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	31 654	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	57	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150		
<b>TOTAL 3</b>		152	<b>118 203</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>				
Calcul de la valeur ajoutée		<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	137	<b>80 811</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		117	80 811	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.				
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE		020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	198 869	
Effectifs au sens de la CVAE		023	1	
Période de référence		024	01/10/2017	160 30/09/2018
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186		
<b>VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>				
Effectifs moyens du personnel *		376	1	
dont apprentis		657		
dont handicapés		651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	1	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 (1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE **3|0|0|9|2|0|1|8**

N° SIRET **5|3|5|2|9|8|1|5|2|0|0|0|1|3**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **EURL LAURENT SERVICES**

ADRESSE ( voie ) **4 B Rue Montesquieu**

CODE POSTAL **42100**

VILLE

**SAINT ETIENNE**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	<b>901</b>		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	<b>902</b>	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	<b>903</b>	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	<b>904</b>	1

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique **LAURENT** Prénom(s) **RICHARD**

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions  1

Naissance : Date **05031968** N° département **71** Commune **LE CREUSOT** Pays **FRANCE**

Adresse : N°  Voie **RUE MONTESQUIEU**

Code postal **42100** Commune **SAINT ETIENNE** Pays **FRANCE**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit  
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

<b>Identification de la société</b>		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
<b>EURL LAURENT SERVICES</b>	<b>53529815200013</b>	<b>4331Z</b>
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
<b>4 B Rue Montesquieu</b>		
<b>42100 SAINT ETIENNE</b>		

<b>I. Résultats de l'exercice</b>		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	2 612
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	(3 450)
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

<b>II. Bénéfices soumis au taux réduit</b>		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 €x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	2 612
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	<b>Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065</b>	2 612

<b>III. Bénéfices soumis au taux normal</b>		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

<b>IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%</b>		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

# Taux réduit d'IS

(CGI, art. 219-I-b; CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

<b>Identification de la société</b>		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
<b>EURL LAURENT SERVICES</b>	<b>53529815200013</b>	<b>4331Z</b>
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
<b>4 B Rue Montesquieu</b>		
<b>42100 SAINT ETIENNE</b>		

Le soussigné

- Nom et prénom : RICHARD LAURENT  
- Qualité : GERANT

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :  
les dispositions de l'article 219 du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 15% au titre de l'exercice déclaré,  
dans les conditions prévues à l'article 219 déjà cité.

Fait à : ST ETIENNE  
Le : 08012019

Signature du déclarant

Direction Générale des Finances Publiques

**IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01102017**

et clos le **30092018**

Régime simplifié d'imposition

Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe

Si PME innovante

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage  
art. 209-Ö B (entreprises de transport maritime)

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinque C du CGI)

Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION**

**EURL LAURENT SERVICES**  
4 B Rue Montesquieu

Identification du destinataire

**42100 SAINT ETIENNE**

Insp. IFU	N° dossier	<b>53529815200013</b>
		N° Siret

**B ACTIVITE**

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION** (cf.notice)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 28%	Bénéfice imposable au taux de 15%	2 612	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	Plus-values exonérées art.238 quindecies	

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**  
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art.44 septies

Zones franches d'activité art.44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur productif, art. 244 quater W  dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télé déclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

CGA  Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : ALIANTIS

1 Rue De la Presse  
42000 ST ETIENNE

0477912391

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

A ST ETIENNE ..... le 08012019  
Signature et qualité du déclarant

RICHARD LAURENT

GERANT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise  
et date de clôture de l'exercice

**EURL LAURENT SERVICES**  
**30092018**

## F | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 <sup>e</sup> du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 <sup>e</sup> du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

#### G | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise  
et Date de clôture de l'exercice

**EURL LAURENT SERVICES**

**30092018**

**H DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

3 248

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION  
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)**

(voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %  
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2018	30/09/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	4 591	194	4 397	N/S
Autres créances	143	165	(22)	-13,33
<b>TOTAL</b>	<b>4 734</b>	<b>359</b>	<b>4 375</b>	<b>N/S</b>

## Produits à recevoir (détail) au 30/09/2018

Libellé	Montant
CICE A RECEVOIR	143
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 591
<b>Totalisation</b>	<b>4 734</b>

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2018	30/09/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	45	(11)	-25,47
Emprunts et dettes financières divers		297	(297)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600	1 260	(660)	-52,38
Dettes fiscales et sociales	2 663	6 247	(3 584)	-57,37
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>3 297</b>	<b>7 849</b>	<b>(4 553)</b>	<b>-58,00</b>

## Charges à payer (détail)

### au 30/09/2018

Libellé	Montant
INTERETS COURUS	78
FACTURES NON PARVENUES	600
ORGANISMES SOCIAUX CAP	1 964
TVS A PAYER	683
TA A PAYER	16
<b>Totalisation</b>	<b>3 342</b>

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2018	30/09/2017	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	4 890	5 599	(709)	-12,66
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>4 890</b>	<b>5 599</b>	<b>(709)</b>	<b>-12,66</b>

## Charges constatées d'avance (détail)

### au 30/09/2018

Détail des charges constatées d'avance	Période début	Période fin	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
CCA LOYER AVANCE			750		
CCA RC ET DECEENNALE			340		
CCA EXTENSION GARANTIE			2 087		
CCA ASSURANCE LOCAL			149		
CCA PAGES JAUNES VITRERIE			372		
PAGES JAUNES PLOMBERIE			708		
CCA CFE			219		
CCA TNS			266		
<b>Totalisation</b>			<b>4 890</b>		



ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe CICE

Etat exprimé en **euros**

Conformément à la législation en vigueur, le CICE a financé l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise en renforçant le fonds de roulement.

